

Lettre de mission à Monsieur Quentin Magogeat  
Vice-président Vie étudiante et des campus, culture et santé

Monsieur le Vice-président, cher collègue,

En tant que Vice-président de la Vie étudiante et des campus, culture et santé, vous serez chargé de définir, de coordonner et de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec la Direction de la Vie Etudiante et des Campus (DVEC), la politique d'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiantes et des étudiants et de promouvoir des actions culturelles ouvertes au territoire de la Métropole.

Dans l'exercice de vos missions, il vous reviendra :

- D'améliorer l'accompagnement et le suivi des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (ESH), les conditions de vie et d'accès aux soins en lien étroit avec la Vice-présidente Discrimination, égalité, VSS et action sociale ; à ce titre, vous présiderez la sous-commission CVEC - Aides sociales ;
- De développer des actions de Sport-Santé accessibles à toutes et tous en lien avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ;
- De poursuivre les actions engagées pour lutter contre la précarité étudiante grâce, entre autres, au développement de partenariats avec des organismes publics et des associations et de renforcer ou de faire évoluer les dispositifs existants ;
- De favoriser le déploiement de "lieux de vie" et d'autres aménagements sur les deux campus de l'université (Berges du Rhône et Porte des Alpes) en veillant à impliquer les étudiantes et les étudiants en particulier dans le cadre du Budget participatif étudiant ; à ce titre, vous présiderez la sous-commission CVEC - Initiatives Etudiantes ;
- De renforcer le soutien aux associations agréées par l'Université Lumière Lyon 2 en veillant à accompagner et à former celles-ci sur des sujets fondamentaux en lien avec les valeurs portées par l'établissement ;
- D'associer les étudiantes et étudiants et les associations dans la construction des événements touchant à la vie des campus (rentrée universitaire, programmation des Cafés MDE, programmation culturelle, etc.) ;
- De contribuer à la définition, à la promotion et au suivi d'une stratégie culturelle concertée avec l'ensemble des directions et des services de l'établissement, en l'inscrivant dans la dynamique de projets tels que le plan Avenirs ou d'actions Sciences et société ;

Eu égard au périmètre de votre Vice-présidence, vous serez un interlocuteur privilégié pour vos homologues des autres établissements d'enseignement supérieur

(sur le site et au-delà), pour les établissements délivrant des diplômes dans les domaines des arts et de la culture et pour les nombreux partenaires de l'université.

Vous représenterez l'université et la Présidente dans les instances internes et externes concernées par les questions de vie étudiante et des campus.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 128h par an.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président, cher collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université ouverte, solidaire et ambitieuse.

Lyon, le 3 juillet 2025

Isabelle von Bueltzingsloewen

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

